

Pour tous contacts, une seule adresse :

bernard.soucasse@cd31rugby.com

Toutes les EDR ont 2 équipes M14 (Niveaux A et A1ère) à l'exception :

des EDR en rouge qui n'en ont qu'une (Niveau A) et
des EDR en bleu qui n'en ont qu'une (Niveau A1ère)

Sur les plateaux à 4, le club N°1 ne joue pas le club N°2 et le club N°3 ne joue pas le club N°4

Sur les plateaux à 3 ou à 4 ou 1 EDR a seulement une équipe = match "sec" en 1ère année, arbitrage 1 mi-temps chacun

Nécessité de disposer de 2 terrains pour les réceptions

version 1.0 - 24/10/2017

Journée 1 - 11/11/2017

Le 1er club nommé (**en gras**) reçoit.

En cas de problème, les clubs du plateau s'entendent entre eux et en informent le COMITE

Poule 1

VALLEE DE LA LEZE

2

TOURNEFEUILLE

3

TARBES

4

ENTENTE DU LAURAGAIS

2

T U C

3

RABASTENS

4

BALMA

2

ALBI

3

ENTENTE VALLEE DU GIROU

4

Poule 2

CASTELSARASIN

2

AUCH

3

RST CAHORS / LUZECH 1

4

L'UNION

MILLAU

2

RODEZ

3

LEVEZOU SEGELA

4

PAYS DE LOURDES

2

RST PIEMONT PYRENEEN (LANNEMEZAN)

3

BAGNERES BARONIES

4

COLOMIERS 2005

PAMIERS

2

CASTRES OLYMPIQUE 2005 / MAZAMET MIXTE

3

CASTANET

4

STADE TOULOUSAIN

RST L'ISLE JOURDAIN / VALLEE DE LA SAVE

2

LAVAU

3

MASSEUBE

4

US MONTAUBAN 2005

GRENADE

2

SOR AGOUT

3

RST CANTON DE ST LYS STE FOY

4

RST BEAUMONT DE LOMAGNE / MAUVEZIN

2

RST C L R (CARBONNE LAVERNOSE RIEUMES)

3

SEILH AUSSONNE FENOUILLET

4

T E C

2

RST F C T T / T A C

3

RST MONTAUDRAN TRC

4

Les 9 EDR de la poule 1 seront automatiquement qualifiées pour le niveau A1 en Janvier, en plus des 6 meilleures équipes de la poule 2.

Les EDR non qualifiées en A1, joueront, à partir de Janvier, en niveau A2 (EDR avec 2 équipes) ou en Trophée Groupama (EDR avec 1 seule équipe M14)

Pour tous contacts, une seule adresse :

bernard.soucasse@cd31rugby.com

Toutes les EDR ont 2 équipes M14 (Niveaux A et A1ère) à l'exception :

des EDR en rouge qui n'en ont qu'une (Niveau A) et
des EDR en bleu qui n'en ont qu'une (Niveau A1ère)

Sur les plateaux à 4, le club N°1 ne joue pas le club N°2 et le club N°3 ne joue pas le club N°4

Sur les plateaux à 3 ou à 4 ou 1 EDR a seulement une équipe = match "sec" en 1ère année, arbitrage 1 mi-temps chacun

Nécessité de disposer de 2 terrains pour les réceptions

version 1.0 - 24/10/2017

Journée 2 - 25/11/2017		Le 1er club nommé (en gras) reçoit. En cas de problème, les clubs du plateau s'entendent entre eux et en informent le COMITE			
Poule 1					
TOURNEFEUILLE	2	BALMA	3	RABASTENS	4
T U C	2	VALLEE DE LA LEZE	3	ENTENTE VALLEE DU GIROU	4
ALBI	2	ENTENTE DU LAURAGAIS	3	TARBES	4
Poule 2					
CASTANET	2	MASSEUBE	3	SEILH AUSSONNE FENOUILLET	4 RST MONTAUDRAN TRC
RST F C T T / T A C	2	RST BEAUMONT DE LOMAGNE / MAUVEZIN	3	RST CANTON DE ST LYS STE FOY	4
RST C L R (CARBONNE LAVERNOSE RIEUMES)	2	T E C	3	BAGNERES BARONIES	4
SOR AGOUT	2	MILLAU	3	RST CAHORS / LUZECH 1	4 US MONTAUBAN 2005
LAVAU	2	PAMIERS	3	CASTELSARASIN	4 COLOMIERS 2005
RST PIEMONT PYRENEEN (LANNEMEZAN)	2	RST L'ISLE JOURDAIN / VALLEE DE LA SAVE	3	AUCH	4 STADE TOULOUSAIN
RODEZ	2	GRENADE	3	L'UNION	4
CASTRES OLYMPIQUE 2005 / MAZAMET MIXTE	2	PAYS DE LOURDES	3	LEVEZOU SEGELA	4

Les 9 EDR de la poule 1 seront automatiquement qualifiées pour le niveau A1 en Janvier, en plus des 6 meilleures équipes de la poule 2.

Les EDR non qualifiées en A1, joueront, à partir de Janvier, en niveau A2 (EDR avec 2 équipes) ou en Trophée Groupama (EDR avec 1 seule équipe M14)

Pour tous contacts, une seule adresse :

bernard.soucasse@cd31rugby.com

Toutes les EDR ont 2 équipes M14 (Niveaux A et A1ère) à l'exception :

des EDR en rouge qui n'en ont qu'une (Niveau A) et
des EDR en bleu qui n'en ont qu'une (Niveau A1ère)

Sur les plateaux à 4, le club N°1 ne joue pas le club N°2 et le club N° 3 ne joue pas le club N° 4

Sur les plateaux à 3 ou à 4 ou 1 EDR a seulement une équipe = match "sec" en 1ère année, arbitrage 1 mi-temps chacun

Nécessité de disposer de 2 terrains pour les réceptions

version 1.0 - 24/10/2017

Journée 3 - 09/12/2017

Le 1er club nommé (**en gras**) reçoit.

En cas de problème, les clubs du plateau s'entendent entre eux et en informent le COMITE

Poule 1

ENTENTE VALLEE DU GIROU

2

TOURNEFEUILLE

3

ENTENTE DU LAURAGAIS

4

TARBES

2

T U C

3

BALMA

4

RABASTENS

2

ALBI

3

VALLEE DE LA LEZE

4

Poule 2

BAGNERES BARONIES

2

CASTANET

3

MASSEUBE

4

AUCH

RST CANTON DE ST LYS STE FOY

2

PAYS DE LOURDES

3

LAVAU

4

LEVEZOU SEGELA

2

RST F C T T / T A C

3

PAMIERS

4

L'UNION

2

SOR AGOUT

3

T E C

4

STADE TOULOUSAIN

RST CAHORS / LUZECH 1

2

RODEZ

3

CASTRES OLYMPIQUE 2005 / MAZAMET MIXTE

4

COLOMIERS 2005

SEILH AUSSONNE FENOUILLET

2

MILLAU

3

RST L'ISLE JOURDAIN / VALLEE DE LA SAVE

4

RST MONTAUDRAN TRC

2

RST PIEMONT PYRENEEN (LANNEMEZAN)

3

RST BEAUMONT DE LOMAGNE / MAUVEZIN

4

RST C L R (CARBONNE LAVERNOSE RIEUMES)

2

GRENADE

3

CASTELSARASIN

4

US MONTAUBAN 2005

Les 9 EDR de la poule 1 seront automatiquement qualifiées pour le niveau A1 en Janvier, en plus des 6 meilleures équipes de la poule 2.

Les EDR non qualifiées en A1, joueront, à partir de Janvier, en niveau A2 (EDR avec 2 équipes) ou en Trophée Groupama (EDR avec 1 seule équipe M14)